

Les plantes portent de multiples épis de fleurs bicolores bleu et blanc, sur des tiges particulièrement foncées. Sur chaque fleur bleu saphir apparaît un petit point blanc, créant l'illusion d'une poudre féerique. Les massifs prennent alors une allure délicate et très originale. Odoriférante, cette variété attire les abeilles, papillons et oiseaux-mouches. Et elle sait résister aux situations sèches.

Les plantes mesurent environ 40 cm de haut, pour 40 cm d'envergure. Fairy Queen présente un port buissonnant, compact et de fines tiges.

En vasques, en jardinières, en massifs, en bordures..., les



La sauge farineuse Fairy Queen, de Benary (Allemagne).

utilisations sont multiples. En outre, Fairy Queen permet de réaliser de superbes bouquets, aussi bien en fleurs fraîches que sèches.

Après ces mots élogieux sur ces variétés, et à l'intention des distributeurs et jardiniers amateurs qui souhaitent se rendre compte par eux-mêmes de la supériorité de ces lauréats, on peut rappeler que les variétés Fleuroselect sont cultivées dans plusieurs parcs et jardins de France, comme à Paris, Lyon, Angers, Dijon... Pour obtenir davantage de détails, on pourra s'adresser à l'association Fleuroselect, ou visiter son site internet.

FLEURISSEMENT

Deux médailles au concours européen de l'Entente florale

La ville de Nancy et le village de Gélaucourt, tous deux en Meurthe-et-Moselle, ont chacun été primés lors de la 32^e remise des prix du concours européen de l'Entente florale, qui s'est déroulée le 21 septembre 2007 à Harrogate, en Grande-Bretagne. Une médaille d'or pour Nancy et une médaille d'argent pour Gélaucourt.

Le concours européen de l'Entente florale est promu par l'Association européenne du fleurissement et du paysage (AEFP). Créé en 1975, à l'initiative de la France et de la Grande-Bretagne, ce concours est ouvert à tous les pays de l'Union européenne, ainsi qu'aux membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

L'AEFP comprend actuellement 12 pays membres : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Croatie, la France, la Grande-Bretagne, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la République tchèque et la Slovaquie. La présidence est assurée, à tour de rôle, par chacun des pays membres. Tous les ans, chaque pays sélectionne une ville et un village pour le représenter.

L'action de l'AEFP repose sur six points essentiels :

- la sensibilisation des élus et de la population au respect du paysage et des règles essentielles de l'écologie et de l'environnement ;
- l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie pour les habitants (une priorité et objet d'un plan d'aménagement) ;

- la mobilisation de la population pour une participation active ;
- la mise en place d'actions de sensibilisation et d'éducation ;
- le rôle vital d'actions de formation et de transmission de la connaissance ;
- l'importance d'une politique de communication structurée.

Le concours européen récompense, chaque année, les villes et villages fleuris qui mènent une politique active en matière de fleurissement, d'amélioration du cadre de vie et de respect de l'environnement.

Le jury est composé de représentants de chaque pays, nommés en fonction de leurs compétences (professionnels du tourisme, de l'horticulture ou de l'environnement).

Parallèlement, en France, le Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF) organise le célèbre concours des villes et villages fleuris. Initialement créé pour récompenser les efforts de fleurissement, le concours a progressivement élargi ses critères de sélection à la qualité de l'environnement végétal des communes et à l'amélioration du cadre de vie. Les communes de France sont de plus en plus nombreuses à s'impliquer dans cette démarche de mise en valeur. En 2006, près de 11 000 d'entre elles ont participé à ce concours, soit près d'une commune française sur trois (voir notre numéro 133, page 99).

Cette année 2007, Nancy et Gélaucourt se sont donc vus décerner une médaille, respectivement dans les catégories villes et villages.

- Ville d'art et d'histoire, dotée d'un patrimoine Art Nouveau, 18^e et Renaissance qui fait la fierté de ses habitants et l'admiration des touristes, Nancy (Meurthe-et-Moselle, 105 830 habitants) mène une politique d'aménagement durable et de mise en valeur du paysage, dans le cadre d'un développement économique et touristique ambitieux. On relève, évidemment, que la ville de Nancy est classée quatre fleurs et grand prix au Palmarès national des villes et villages fleuris.

- Véritable village jardin, Gélaucourt (Meurthe-et-Moselle, 70 habitants) offre un spectacle enchanteur mis en œuvre par quelques passionnés : l'équipe municipale et les habitants ont créé un véritable exploit avec un fleurissement innovant, créatif, original, digne des plus grands professionnels. Comme Nancy, le village de Gélaucourt est classé quatre fleurs et grand prix, au Palmarès national des villes et villages fleuris.

Pour davantage de renseignements sur ce concours :

Conseil national des villes et villages fleuris

☎ (33) (0)1 70 39 93 50

cnvof@wanadoo.fr

www.villes-et-villages-fleuris.com